BONNE NOUVELLE!! - COUVERTURE CELLULAIRE

Après de années d'efforts et de représentation, nous sommes très heureux d'annoncer que le ***projet de loi C-268*** visant à améliorer la connectivité cellulaire en région, notamment dans la MRC de Coaticook, franchira vendredi la dernière étape et sera adopté à l'unanimité par la Chambre des Communes!

Malgré les efforts de la municipalité depuis des années dans ce dossier, celui-ci étant de juridiction fédérale, nous avions les mains liées. Le sujet de la connectivité cellulaire a donc (re)fait surface lors des dernières élections; la municipalité en a profité pour pousser le dossier et, de concert avec celle qui allait devenir députée de Compton-Stanstead, Mme Marianne Dandurand, pour la première fois,des pas concrets pour améliorer la couverture cellulaire en région ont été franchis.

https://mariannedandurand.ca/2026/05/04/projet-de-loi-c-268-la-connectivite-cellulaire-en-region-mobilise-elus-et-acteurs-du-milieu-a-ottawa/

https://mariannedandurand.ca/2026/09/24/le-projet-de-loi-de-la-deputee-dandurand-sur-la-connectivite-cellulaire-en-region-franchit-une-nouvelle-etape/

Objectifs du projet de loi C-268

- ***Fiabilité des cartes de couverture :*** *Améliorer l'exactitude et la validation indépendante des données sur la couverture cellulaire au Canada.*
- ***Révision de la politique du spectre :*** *Intégrer les réalités des régions éloignées, des communautés rurales, des routes numérotées et des communautés autochtones dans les décisions liées au spectre.*
- ***Sécurité et équité :*** *Réduire les zones mortes pour des raisons de sécurité publique, de développement économique et d'équité territoriale.*

Étapes et mobilisation régionale

- ***Pétition locale :*** *En mars 2026, le maire de Martinville (MRC de Coaticook), Michel-Henri Goyette, a lancé la pétition e-7268 sur la couverture cellulaire, présentée à la Chambre des communes par Marianne Dandurand le 17 juin 2026 (réponse gouvernementale déposée le 19 août 2026).*
- ***Adoption en deuxième lecture :*** *Le projet de loi a obtenu l'unanimité des partis en deuxième lecture à la Chambre des communes.*
- ***Étude en comité :*** *Le 24 septembre 2026, Marianne Dandurand et le maire Michel-Henri Goyette ont témoigné devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie (INDU). Une adoption en troisième lecture est prévue vendredi le 27 novembre.*

Ce projet de loi ne règlera pas demain matin l'enjeu de connectivité cellulaire à Martinville, mais c'est un pas dans la bonne direction! Merci et bravo Marianne!